



SNUipp  
FSU

SGEN  
CFDT

SE  
UNSA

SNUDI  
FO

SUD  
Éducation

PAS  
Udas

## « RÉFORME » DE LA FORMATION INITIALE ET CONSÉQUENCES SUR LE MOUVEMENT DANS LE PREMIER DEGRÉ

### Motion du Conseil des maîtres

Madame l'Inspectrice d'Académie

« Le conseil des maîtres de l'École..... se refuse à accompagner les mesures régressives de la « réforme » dite de « masterisation ».

#### **Enseigner est un métier qui s'apprend !**

L'équipe enseignante est opposée à la mise en place du dispositif académique et à sa déclinaison départementale, concernant les lauréats au concours 2010 dans les écoles.

La formation professionnelle des enseignants ne peut se réduire à une immersion sur un poste à l'année en responsabilité et sans préparation.

L'équipe enseignante ne s'estime pas compétente pour assumer ce transfert de la formation initiale.

De plus, elle ne peut accepter la charge de travail supplémentaire nécessairement induite par ce nouveau dispositif.

Elle vous demande, par ailleurs, de renoncer au « blocage » de postes vacants afin qu'ils continuent à être portés au mouvement et pourvus par des enseignants titulaires lors des opérations de mutation.

L'équipe enseignante,

↳ Adresser à l'Inspectrice d'académie sous couvert de l'Inspectrice ou l'Inspecteur de circonscription.

↳ Pensez à envoyer une copie au syndicat de votre choix.